Envoyé en préfecture le 23/04/2026
Reçu en préfecture le 23/04/2026
Publié le
ID : 022-212201719-20260402-ST02042026-DE

Plaintel

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE PLAINTEL

NOMBRE DE MEMBRES				
En exercice	Présents	Absents	Ayant donné procuration	Votants
27	27	0	0	27

DATE DE LA CONVOCATION
26 mars 2026
DATE D'AFFICHAGE
26 mars 2026

L'An deux mille vingt-six, et le deux avril à 20h, le Conseil Municipal de cette Commune, dûment convoqué le vingt-six mars deux mille vingt-six, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Vincent ALLENO, Maire.

Etaient Présent(e)s : *V. ALLENO, N. OGER, J.R. BANNIER, D. LE TURDU, Y. AUFFRET, Y. BOISHARDY, B. CORGNET, H. BELOEIL, M. TOUBOULIC, J.P. FONTAINE, P. BANNIER, M. CARREE, M.H. BANNIER, M. MAUTRAY, C. BURLOT, J. HAMON, M. LEBAS, J. LE LAY, M. LE GUILLOUX, H. LE PAJOLEC, L. FONTAINE, D. ALLAIRE, H. RENOUARD, F. LUSTENBERGER, T. MEST, M. VISDELOUP, C. MORIN.*

Secrétaire de séance : *J.P. FONTAINE.*

DELIBERATION N° 2026-033

ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Le Conseil Municipal,
Vu les articles 22 et 23 du Code des marchés publics,
Vu les dispositions de l'article L.1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Considérant qu'à la suite des élections municipales, il convient de constituer la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat,
Considérant qu'outre le maire, son président, cette commission est composée de 5 membres titulaires et 5 membres suppléants, élus par le conseil municipal en son sein, à la représentation proportionnelle au plus fort reste,
Considérant le dépôt d'une seule liste,
Entendu l'exposé de Vincent ALLENO,

DECIDE de procéder à l'élection des 5 membres titulaires et des 5 membres suppléants de la commission d'appel d'offres ;

PROCLAME élus, à l'unanimité des suffrages exprimés, les membres titulaires suivants : Jean-Raymond BANNIER, Benoît CORGNET, Yolande BOISHARDY, Nicole OGER, Thierry MEST ;

PROCLAME élus, à l'unanimité des suffrages exprimés, les membres suppléants suivants : Monique CARREE, Morgane LE GUILLOUX, Julie LE LAY, Yann AUFFRET, François LUSTENBERGER.

AFFICHE LE DIT JOUR, AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS

Le Secrétaire de séance,
Jean-Paul FONTAINE,

Le Maire,
Vincent ALLENO,

MAIRIE DE PLAINTEL
CÔTES D'ARMOR